

Information aux actionnaires de CS Investment Funds 6 Credit Suisse (Lux) China Advantage Equity Fund

CS Investment Funds 6

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 212. 390

(ci-après la «**société**»)

Les actionnaires de Credit Suisse (Lux) China Advantage Equity Fund (les «**actionnaires**») sont informés par la présente que le conseil d'administration de la société (le «**Conseil d'administration**») a décidé de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) China Advantage Equity Fund** (le «**compartiment**») le 24 juin 2024, conformément à l'article 25 des statuts de la société datés du 3 mai 2019, étant donné que le total des actifs nets du compartiment a chuté en dessous d'un niveau auquel le compartiment peut être géré dans le meilleur intérêt de ses actionnaires (la «**liquidation**»).

L'émission, le remboursement et la conversion de parts du compartiment ont cessé le 24 juin 2024.

À compter d'aujourd'hui, une dérogation à la politique de placement du présent compartiment est autorisée. Plus précisément, sous réserve du respect des réglementations en matière de diversification, une part substantielle de ses actifs peut être investie dans des fonds liquides.

Tous les coûts de liquidation anticipés ont été imputés au compartiment à compter de la date de la résolution du Conseil d'administration de liquider le compartiment et sont reflétés dans la valeur nette d'inventaire du compartiment afin d'assurer un traitement juste et équitable des actionnaires.

Le paiement du produit de la liquidation par action peut être effectué en plusieurs versements, au prorata du produit de la réalisation des actifs du compartiment, et le paiement final peut être reporté jusqu'à ce que toutes les informations requises soient disponibles et que les liquidités nécessaires aient été reçues pour effectuer le paiement final.

Au vu de ce qui précède, les actionnaires sont invités à tenir à jour les informations associées à leur compte ainsi que les coordonnées fournies dans le cadre de leur placement dans le compartiment, au cas où il serait nécessaire de les contacter concernant le paiement de tout versement ultérieur et la clôture de la liquidation du compartiment.

Le produit net total de la liquidation par action du compartiment sera communiqué aux actionnaires une fois la liquidation du compartiment clôturée.

Les actions seront annulées et sorties des comptes des actionnaires lors du versement de la dernière tranche du produit net total de la liquidation.

Il convient en outre de noter que la liquidation peut avoir des conséquences fiscales. Ainsi, nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra pas être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la *Caisse de Consignation* de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription légal soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres comptables du compartiment susmentionné seront archivés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. ou, le cas échéant, son successeur pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 24 juin 2024

Le Conseil d'administration